

CONSEIL MUNICIPAL DE GLUN (Ardèche)

Séance du 30 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trente du mois de septembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GLUN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LUYTON Jacques, Maire.

Présents :

LUYTON Jacques, maire
PEYTEL Jean-Jacques, premier adjoint
TRAVERSE Xavier, deuxième adjoint
ALLEMAND Antoine, conseiller
ARGAUD Laurent, conseiller
DEJARDIN Caroline, conseillère
DUTOUR Nathalie, conseillère
DUTOUR Pierre, conseiller
HEYDEL-GRILLERE Laurence, conseillère
MAZOYER Rémi, conseiller
ROUSSET Philippe, conseiller

Absents excusés :

BOURDIN Ghislaine, conseillère, pouvoir à MAZOYER Rémi
VINCENT Jacqueline, conseillère

Absente :

FOURNON Chantal, conseillère
MOURROZ Sandrine, conseillère

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 26/08/2024 à 9 voix POUR et 3 ABSTENTIONS.

LISTE DES DELIBERATIONS :

- **2024-024**

Objet : Création d'un emploi permanent de secrétaire générale de mairie dans le grade de rédacteur territorial à temps complet.

Nature du vote : 12 POUR.

Décision : Adoptée à l'unanimité.

- **2024-025**

Objet : Modification des statuts d'ARCHE Agglo portant sur les compétences relatives à l'Autorité Organisatrice de la Petite Enfance.

Nature du vote : 12 POUR.

Décision : Adoptée à l'unanimité.

- **2024-026**

Objet : Travaux de rénovation au logement communal 10 rue de l'église.

Nature du vote : 12 POUR.

Décision : Adoptée à l'unanimité.

Le Maire,
Jacques LUYTON

Le secrétaire de séance,
Jean-Jacques PEYTEL

